

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MARCEL CROZE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 104 (1963), p. 181-190

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1963__104__181_0

© Société de statistique de Paris, 1963, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Notre précédente chronique (J.S.S.P., 4^e trimestre 1962) avait été presque entièrement consacrée au Recensement de 1962 : après avoir exposé les nouveautés techniques qui avaient marqué son exécution, nous avons présenté les premiers résultats statistiques, déduits de l'établissement de la population légale, simple décompte des bulletins recueillis. Depuis lors, l'exploitation détaillée par l'ordinateur a fourni de nouveaux résultats, tant sur la population des divisions administratives que sur la structure démographique de la population. Les nouvelles données ainsi disponibles ont également permis de calculer des perspectives de population jusqu'en 1986.

I — NOUVEAUX RÉSULTATS DU RECENSEMENT

1. *Évaluation de la population totale au 7 mars 1962*

Dans la précédente chronique, nous avons donné une évaluation provisoire de la population de la France au 7 mars 1962, déduite de la population légale; on avait alors indiqué que, aux 46 520 000 personnes recensées dans les 90 départements, il fallait ajouter 38 000 militaires stationnés hors métropole qui, n'ayant pas de résidence personnelle en France, n'ont pu être rattachés à aucun département; d'autre part, on avait mentionné certaines imperfections qu'il convenait de corriger : surestimation de la population de la Corse, perte de bulletins de militaires hors métropole par suite des événements d'Algérie.

L'examen des statistiques détaillées obtenues depuis a révélé d'autres imperfections, qui étaient d'ailleurs prévues, compte tenu de l'expérience des précédents recensements.

D'abord, malgré les précautions prises dans l'organisation de la collecte des bulletins, un certain nombre de militaires du contingent ont été recensés deux fois. Rappelons que, pour chaque militaire du contingent recensé en France, on établissait à la caserne un bulletin en double exemplaire; l'un était conservé à la caserne et servait au décompte de la population légale de la commune (au titre de la population comptée à part); l'autre était expédié à la commune de résidence habituelle, où il était reclassé dans la feuille du ménage du mili-

taire. De même, les bulletins des militaires stationnés hors métropole étaient réintégrés dans les feuilles de ménage correspondantes. Lors de ces opérations de réintégration, si on trouvait dans la feuille de ménage un bulletin établi à tort par le chef de famille pour un militaire, on le détruisait, de façon à éviter un double compte. Mais, pour diverses raisons (adresses incomplètes ou fausses,...), certains bulletins de militaires ont pu être acheminés dans une commune sans qu'on puisse retrouver la feuille de ménage, et par conséquent détruire le bulletin établi par erreur le cas échéant. Les doubles comptes qui en découlent ont été décelés en examinant la continuité des taux de masculinité par âge.

D'autre part, comme au recensement de 1954, le nombre d'Algériens recensés est inférieur à la réalité.

On peut alors réviser de la façon suivante l'évaluation de la population totale au 7 mars 1962. :

Population légale recensée	46 520 000
Corrections { Militaires (bilan des omissions et doubles comptes)	+ 55 000
{ Algériens	+ 25 000
{ Corse	- 100 000
Population totale évaluée	46 500 000

La population ainsi évaluée comprend tous les militaires (de carrière ou du contingent) stationnés hors métropole.

2. Bilan de la période 10 mai 1954-7 mars 1962

La légère rectification apportée à l'évaluation de la population totale au 7 mars 1962 conduit à réviser le bilan de la variation de la population entre les deux recensements qui figurait dans la précédente chronique.

Rappelons d'abord que, à la suite du recensement de 1954, on avait évalué la population totale de la France en ajoutant à la population recensée tous les militaires du contingent stationnés hors métropole (comme en 1962), mais une partie seulement des militaires de carrière hors métropole. La population ainsi évaluée à 42 900 000 habitants avait servi de base aux évaluations annuelles calculées de 1954 à 1962.

Pour établir le bilan de la période 1954-1962, il faut d'abord ajouter à l'évaluation de 1954 les militaires de carrière hors métropole qui n'y étaient pas compris, soit environ 100 000 personnes. On obtient alors le bilan du tableau 1.

TABLEAU 1. — *Variation de la population entre le 10 mai 1954 et le 7 mars 1962*

Population au 10 mai 1954 (a)	43 000 000
Population au 7 mars 1962 (a)	46 500 000
Variation totale de la population	+ 3 500 000
dont : Excédent des naissances sur les décès	+ 2 350 000
Solde des mouvements migratoires	+ 1 150 000
(a) Y compris tous les militaires stationnés hors métropole	

Le solde des mouvements migratoires, calculé par différence entre la variation totale et l'excédent des naissances sur les décès, est assez imprécis, car il inclut implicitement la différence des erreurs des deux recensements; il donne surtout un ordre de grandeur. On

peut le répartir approximativement en + 690 000 migrations d'étrangers et d'Algériens et + 460 000 rapatriements de Français (principalement du Maroc et de Tunisie).

Connaissant les populations en 1954 et 1962, évaluées à partir des recensements, on peut rectifier les évaluations annuelles qui avaient été calculées précédemment à partir du seul recensement de 1954. Le tableau 2 donne la série des évaluations rectifiées, ainsi que la décomposition de la variation annuelle en mouvement naturel et migrations.

TABLEAU 2. — *Évolution de la population de 1954 à 1962*

	Population au 1 ^{er} janvier	Excédent des naissances sur les décès	Balance migratoire	Variation totale	Population moyenne
1954	42 885 000	292 000	51 000	343 000	43 057 000
1955	43 228 000	279 000	120 000	399 000	43 428 000
1956	43 627 000	261 000	170 000	431 000	43 843 000
1957	44 059 000	284 000	220 000	504 000	44 311 000
1958	44 563 000	312 000	140 000	452 000	44 789 000
1959	45 015 000	320 000	180 000	450 000	45 240 000
1960	45 465 000	299 000	140 000	439 000	45 684 000
1961	45 904 000	388 000	180 000	518 000	46 163 000
1962	46 422 000				

N. B. — La concordance arithmétique n'a pu toujours être assurée en raison des arrondis.

3. *Variation de la population des communes de 1954 à 1962*

Ainsi qu'on l'a indiqué dans la précédente chronique, la mécanisation de plus en plus poussée des procédés d'exploitation permet de développer l'établissement de statistiques locales, lesquelles sont de plus en plus demandées.

L'I.N.S.E.E. vient ainsi de publier, sous le titre « Population légale et statistiques communales complémentaires », 90 fascicules départementaux, également rassemblés en trois volumes; on y trouve les mêmes informations que dans les fascicules donnant la population légale des communes, plus les données suivantes :

— les nombres d'immeubles, de résidences principales, de résidences secondaires en 1962;

— la superficie et la densité de la population en 1962;

— la variation de la population municipale entre les recensements de 1954 et 1962, décomposée en mouvement naturel et solde des migrations, ainsi que la variation de la population comptée à part.

Ces derniers renseignements, en particulier, qui n'avaient jamais été élaborés de façon systématique pour toutes les communes de France, représentent un progrès considérable de la documentation statistique locale. Aussi jugeons-nous utile de fournir quelques précisions à ce sujet.

On a étudié particulièrement la population municipale, car ses variations sont plus liées à l'évolution économique et sociale des populations que les variations de la population comptée à part, imputables à des déplacements de collectivités (casernes, établissements d'enseignement, etc...).

L'introduction des fascicules indique les méthodes utilisées pour évaluer les naissances et les décès, et pour rendre comparables les populations utilisées dans le calcul des variations. En raison des approximations admises, certaines précautions sont nécessaires dans l'utilisation de ces données statistiques, dont de premiers examens ont cependant montré le grand intérêt.

Dans chaque département, les résultats communaux ont été récapitulés pour toutes les divisions administratives, ainsi que pour les différentes circonscriptions mentionnées dans la précédente chronique : agglomérations urbaines, zones de peuplement industriel ou urbain, régions agricoles.

Le tableau 3 donne un extrait de la récapitulation générale pour l'ensemble de la France, les unités de peuplement (agglomérations urbaines, villes isolées, communes rurales) étant groupées en catégories suivant l'importance de leur population.

L'opposition entre communes rurales et unités urbaines apparaît clairement : les soldes migratoires sont négatifs pour les premières, positifs pour les secondes, et ceci quelles que soient les tranches de population. En outre les soldes migratoires négatifs des communes rurales sont d'autant plus accusés que les communes sont plus petites; pour les unités urbaines, les soldes positifs passent par un maximum pour les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants.

On remarquera aussi que les excédents de naissances sur les décès, positifs pour toutes les catégories, sont plus faibles dans les communes rurales, essentiellement en raison de la structure par âge, très vieille, qui abaisse les taux de natalité et surtout élève les taux de mortalité.

TABLEAU 3. — *Évolution de la population des agglomérations urbaines et des communes rurales de 1954 à 1962*

Nombre d'habitants en 1962	Population totale (définition 1954)				Population totale 1962 (définition 1962) (a)	Évolution de la population municipale de 1954 à 1962 (définition 1954)							
	1956	1954	1962 (a)	Population municipale en 1954 (b)		Excédent des naissances sur les décès		Solde des migrations		Variation totale			
						En valeur absolue	En %	En valeur absolue	En %	En valeur absolue	En %		
FRANCE ENTIERE	41 911 530	42 777 162	46 242 514	46 520 271	41 773 660	+ 2 349 182	+ 5,6	+ 1 341 646	+ 3,2	+ 3 690 828	+ 8,8		
COMMUNES RURALES													
Moins de 50	43 126	33 187	25 892	27 083	33 012	+	383	+ 1,2	—	7 085	— 21,5	— 6 702	— 20,3
50 à 99	259 570	224 018	191 370	200 541	223 445	+	6 164	+ 2,8	—	34 497	— 15,4	— 28 333	— 12,7
100 à 199	1 297 143	1 171 488	1 050 082	1 095 404	1 167 160	+	41 452	+ 3,6	—	141 158	— 12,1	— 99 706	— 8,5
200 à 299	1 654 458	1 520 895	1 397 629	1 453 990	1 515 816	+	58 688	+ 3,9	—	156 367	— 10,3	— 97 679	— 6,4
300 à 399	1 630 869	1 522 642	1 421 524	1 472 596	1 514 883	+	59 885	+ 4,0	—	137 411	— 9,1	— 77 526	— 5,1
400 à 499	1 425 613	1 339 097	1 258 583	1 303 504	1 330 376	+	54 190	+ 4,1	—	113 065	— 8,5	— 58 875	— 4,4
500 à 699	2 577 910	2 445 848	2 338 841	2 414 972	2 428 217	+	98 294	+ 4,0	—	169 598	— 7,0	— 71 304	— 2,9
700 à 999	2 569 169	2 474 388	2 413 526	2 483 600	2 448 341	+	104 526	+ 4,3	—	129 725	— 5,3	— 25 199	— 1,0
1 000 à 1 499	2 857 612	2 799 950	2 792 088	2 861 543	2 763 195	+	117 255	+ 4,2	—	89 168	— 3,2	+ 28 087	+ 1,0
1 500 à 1 999	1 727 262	1 720 132	1 756 020	1 785 091	1 686 534	+	74 733	+ 4,4	—	22 619	— 1,3	+ 52 114	+ 3,1
2 000 et plus	1 933 930	1 959 698	2 045 972	2 046 542	1 891 583	+	87 518	+ 4,6	—	5 377	— 0,3	+ 82 141	+ 4,3
ENSEMBLE	17 966 662	17 211 343	16 691 527	17 144 866	17 002 362	+	703 088	+ 4,1	—	1 006 070	— 5,9	— 302 982	— 1,8
VILLES ET AGGLOMÉRATIONS URBAINES													
Moins de 5 000	1 938 826	2 056 283	2 248 191	2 245 837	2 001 993	+	105 364	+ 5,3	+	86 620	+ 4,3	+ 191 984	+ 9,6
5 000 à 9 999	1 765 948	1 913 087	2 159 401	2 132 167	1 840 233	+	113 793	+ 6,2	+	123 186	+ 6,7	+ 236 979	+ 12,9
10 000 à 19 999	1 563 238	1 755 693	2 033 790	1 986 685	1 678 726	+	120 384	+ 7,2	+	144 873	+ 8,6	+ 265 257	+ 15,8
20 000 à 49 999	2 694 971	2 991 125	3 501 818	3 395 225	2 829 251	+	198 542	+ 7,0	+	275 789	+ 9,7	+ 474 331	+ 16,8
50 000 à 99 999	2 190 411	2 388 658	2 848 199	2 809 776	2 299 924	+	171 508	+ 7,5	+	277 564	+ 12,1	+ 449 072	+ 19,5
100 000 à 199 999	2 349 413	2 594 952	3 103 742	3 068 841	2 491 596	+	220 207	+ 8,8	+	287 044	+ 11,5	+ 507 251	+ 20,4
200 000 à 999 999	5 251 604	5 202 608	5 991 843	6 001 532	5 071 604	+	317 440	+ 6,3	+	500 086	+ 9,9	+ 817 526	+ 16,1
1 000 000 et plus	6 190 457	6 663 415	7 664 003	7 735 342	6 557 921	+	398 856	+ 6,1	+	652 554	+ 10,0	+ 1 051 410	+ 16,0
ENSEMBLE	23 944 868	25 565 819	29 550 987	29 375 405	24 771 298	+	1 646 094	+ 6,6	+	2 347 716	+ 9,5	+ 3 993 810	+ 16,1

a) Les populations « définition 1954 » et « définition 1962 » diffèrent pour deux raisons :

— les élèves internes, militaires, personnes en traitement, ouvriers de chantiers temporaires qui séjournent dans un établissement de « population comptée à part » d'un département A, et qui ont une résidence personnelle dans un département B ont été comptés en 1954 dans le département A de l'établissement et en 1962 dans le département B de la résidence personnelle;

— les militaires stationnés hors métropole n'ont pas été recensés en France en 1954, mais ont été comptés à leur résidence personnelle en France en 1962.

b) La population municipale exclut la population des collectivités (sauf les communautés religieuses et les hospices de vieillards).

II. — ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN 1962

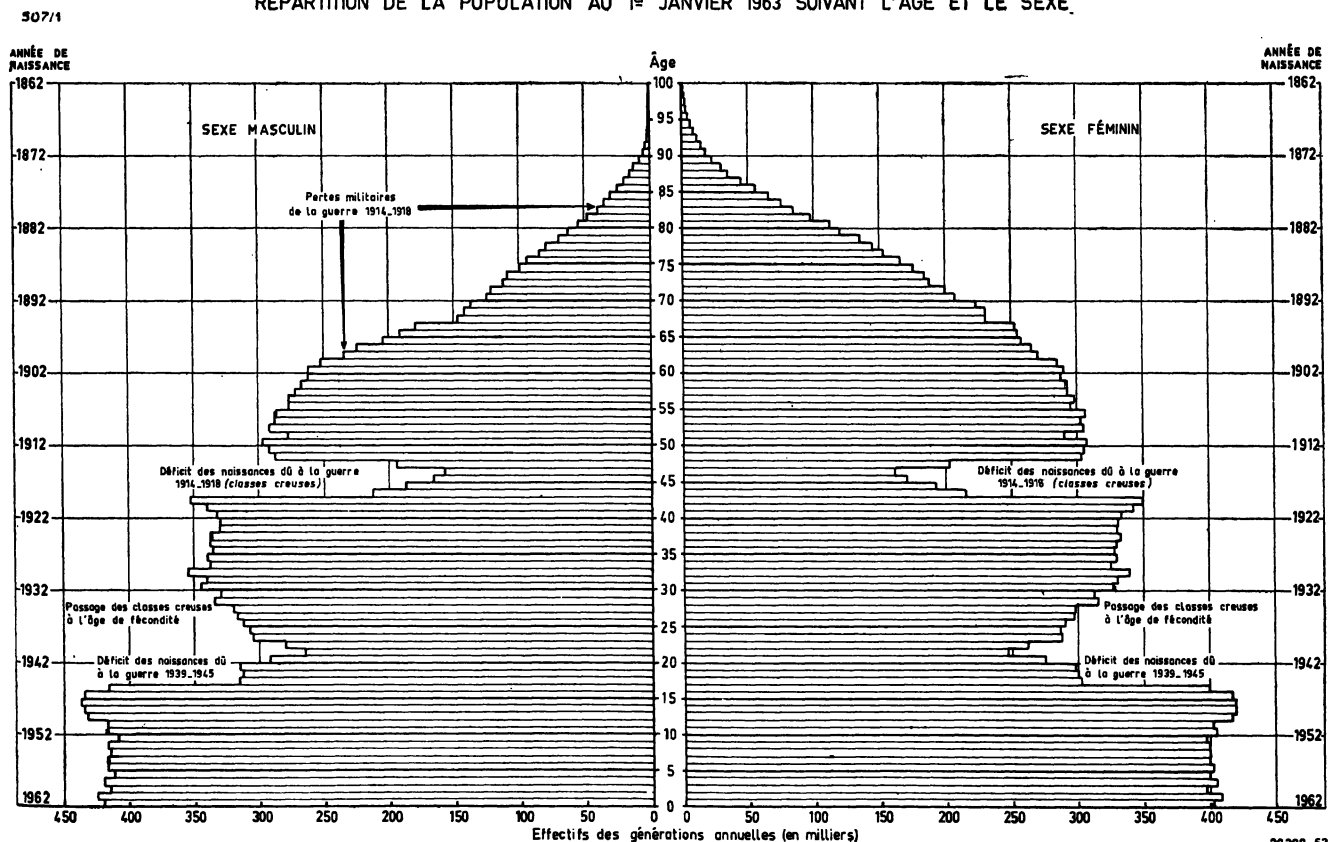
Dans la précédente chronique, on avait donné un bilan de l'évolution de la population en 1962, d'où l'on avait déduit l'évaluation de la population totale au 1^{er} janvier 1963. Ces données doivent être révisées pour tenir compte des rectifications de l'évaluation au 7 mars 1962 (voir ci-dessus) et des statistiques définitives du mouvement de la population en 1962.

L'année 1962 a compté 829 000 naissances et 538 000 décès, soit un accroissement naturel de 291 000 personnes. D'autre part, on peut évaluer à 860 000 le solde des mouvements migratoires avec les autres pays : 125 000 étrangers, 25 000 Algériens et 710 000 rapatriés (principalement d'Algérie). L'augmentation totale de la population a donc été de 1 151 000 habitants. (tableau 4).

TABLEAU 4. — Évolution de la population en 1962

	Mouvement naturel	Mouvements migratoires	Bilan
Population au 1 ^{er} janvier 1962.			46 422 000
Variation du 1 ^{er} janvier au 7 mars	+ 38 000	+ 40 000	+ 78 000
Population au 7 mars 1962.			46 500 000
Variation du 7 mars au 31 décembre.	+ 253 000	+ 820 000	+ 1 073 000
Population au 1 ^{er} janvier 1963.			47 573 000
Variation totale en 1962.	+ 291 000	+ 860 000	+ 1 151 000

RÉPARTITION DE LA POPULATION AU 1^{er} JANVIER 1963 SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE.



Le tableau 5 donne la répartition par sexe et âge de la population au 1^{er} janvier 1963, évaluée à partir des statistiques du recensement de 1962; il est illustré par le graphique de la pyramide des âges.

TABLEAU 5. — *Évaluation de la population au 1^{er} janvier 1963*

Année de naissance	Age en années révolues	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin	Année de naissance	Age en années révolues	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
1962	0	823,7	420,4	403,3	1912	50	606,2	297,6	308,6
1961	1	832,9	424,4	408,5	1911	51	566,3	276,9	289,4
1960	2	813,0	414,6	398,4	1910	52	598,5	292,5	306,0
1959	3	826,4	420,9	405,5	1909	53	590,9	287,6	303,3
1958	4	812,9	413,5	399,4	1908	54	592,7	287,9	304,8
1962-1958	0-4	4 108,9	2 093,8	2 015,1	1912-1908	50-54	2 954,6	1 442,5	1 512,1
1957	5	821,5	418,4	403,1	1907	55	571,1	277,3	293,8
1956	6	816,5	416,8	399,7	1906	56	574,6	277,9	296,7
1955	7	815,4	415,3	400,1	1905	57	566,9	278,5	288,4
1954	8	818,2	417,3	400,9	1904	58	560,5	267,9	292,6
1953	9	806,2	409,5	396,7	1903	59	549,6	262,0	287,6
1957-1953	5-9	4 077,8	2 077,3	2 000,5	1907-1903	55-59	2 822,7	1 358,6	1 464,1
1952	10	824,0	418,6	405,4	1902	60	553,7	262,8	290,9
1951	11	818,5	416,5	402,0	1901	61	537,3	253,0	284,3
1950	12	851,6	433,2	418,4	1900	62	507,0	236,3	270,7
1949	13	857,2	435,7	419,6	1899	63	490,8	225,0	265,8
1948	14	855,3	437,3	419,9	1898	64	461,5	204,8	256,7
1952-1948	10-14	4 206,6	2 141,3	2 065,3	1902-1898	60-64	2 550,3	1 181,9	1 368,4
1947	15	852,9	435,0	417,9	1897	65	448,1	193,4	254,7
1946	16	816,5	416,2	400,3	1896	66	431,5	179,0	252,5
1945	17	616,9	314,1	302,8	1895	67	378,8	147,8	231,0
1944	18	613,9	313,6	300,3	1894	68	373,1	143,1	230,0
1943	19	610,9	314,4	296,5	1893	69	360,7	137,6	223,1
1947-1943	15-19	3 511,1	1 793,3	1 717,8	1897-1893	65-69	1 992,2	800,9	1 191,3
1942	20	568,6	293,4	275,2	1892	70	332,1	125,2	206,9
1941	21	512,5	265,2	247,3	1891	71	323,5	123,1	200,4
1940	22	541,3	280,0	281,3	1890	72	299,6	112,1	187,5
1939	23	592,9	306,0	286,9	1889	73	296,5	110,3	186,2
1938	24	594,5	308,0	286,5	1888	74	277,7	101,9	175,8
1942-1938	20-24	2 809,8	1 452,6	1 357,2	1892-1888	70-74	1 529,4	572,6	956,8
1937	25	601,0	311,3	289,7	1887	75	260,8	94,7	166,1
1936	26	614,7	318,0	296,7	1886	76	238,8	85,6	158,2
1935	27	617,0	319,1	297,9	1885	77	225,4	79,9	145,5
1934	28	648,8	335,0	313,8	1884	78	206,0	71,0	136,0
1933	29	641,3	330,0	311,3	1883	79	182,0	62,5	119,5
1937-1933	25-29	3 122,8	1 613,4	1 509,4	1887-1883	75-79	1 113,0	393,7	719,3
1932	30	673,0	344,6	328,4	1882	80	167,0	55,4	111,6
1931	31	669,7	340,8	328,9	1881	81	145,6	48,5	97,1
1930	32	693,4	354,6	338,8	1880	82	126,2	40,8	85,4
1929	33	661,9	337,4	324,5	1879	83	110,4	36,2	74,2
1928	34	669,3	340,2	329,1	1878	84	94,5	30,5	64,0
1932-1928	30-34	3 367,3	1 717,6	1 649,7	1882-1878	80-84	643,7	211,4	432,3
1927	35	662,5	336,2	326,3	1877	85	79,9	25,2	54,7
1926	36	669,5	338,2	331,3	1876	86	66,4	20,6	45,8
1925	37	670,0	336,8	333,2	1875	87	51,8	16,6	36,2
1924	38	659,0	330,0	329,0	1874	88	42,6	13,2	29,4
1923	39	661,5	330,9	330,6	1873	89	30,4	8,4	22,0
1927-1923	35-39	3 322,5	1 672,1	1 650,4	1877-1873	85-89	271,1	83,0	188,1
1922	40	664,4	331,9	332,5					
1921	41	688,9	340,3	348,6					
1920	42	702,9	352,2	350,7	1872 et avant	90 et plus	69,4	17,2	52,2
1919	43	427,4	213,1	214,3					
1918	44	379,3	187,6	191,7					
1922-1918	40-44	2 857,9	1 425,1	1 432,8	Population totale		47 573,4	23 148,6	24 424,8
1917	45	336,5	166,3	170,2	Moins de 20 ans.		15 904,4	8 105,7	7 798,7
1916	46	319,6	157,7	161,9	20 à 64 ans.		26 050,2	12 964,1	13 086,1
1915	47	397,4	196,0	201,4	65 ans et plus.		5 618,8	2 078,8	3 540,0
1914	48	590,8	287,2	303,6					
1913	49	598,0	293,1	304,9					
1917-1913	45-49	2 242,3	1 100,3	1 142,0					

Les résultats du mouvement de la population en 1963 n'étant pas encore connus au moment de la rédaction de cette chronique, aucun commentaire nouveau n'est à faire depuis ceux qui ont été donnés précédemment. On a simplement reproduit le tableau 6 où figurent les résultats définitifs de l'année 1962.

TABLEAU 6. — *Évolution générale de la situation démographique*

Années	Nombres					Taux pour 1 000					
	Popu- lation au milieu de la période en milliers)	Mariages	Nés- vivants	Décédés	Excédent des naissances sur les décès	Nuptia- lité (nouveaux mariés pour 1 000 habitants)	Natalité (nés vivants pour 1 000 habitants)	Mortalité (décédés pour 1 000 habitants)	Accrois- sement naturel (excédent de naissances pour 1 000 habitants)	Mortalité infantile (décédés de moins d'un an pour 1 000 nés vivants)	
										Taux non rec- tifié (a)	Taux rectifié (a)
1861-1865. .	37 700	301 800	1 005 000	861 700	+ 143 300	16,0	26,7	22,9	+ 3,8	179	»
1901-1905. .	40 900	312 000	888 500	801 000	+ 82 500	15,3	21,6	19,6	+ 2,0	141	»
1926-1930. .	41 100	339 400	748 100	690 000	+ 58 100	16,5	18,2	16,8	+ 1,4	89,0	94,1
1936-1938. .	41 900	276 100	620 400	639 800	— 19 400	13,2	14,8	15,2	— 0,4	65,7	70,7
1946-1950. .	41 000	397 400	860 100	537 200	+ 322 900	19,4	21,0	13,1	+ 7,9	59,1	63,4
1951-1955. .	42 700	313 800	810 400	534 900	+ 275 500	14,7	19,0	12,6	+ 6,4	38,9	43,3
1956-1960. .	44 800	311 400	813 200	518 000	+ 295 200	13,9	18,2	11,6	+ 6,6	27,3	31,7
1958	44 800	312 100	808 600	496 900	+ 311 700	14,0	18,1	11,1	+ 7,0	27,1	31,5
1959	45 200	320 800	825 600	505 500	+ 320 100	14,2	18,3	11,2	+ 7,1	25,3	29,6
1960	45 700	319 900	816 300	517 400	+ 298 900	14,0	17,9	11,3	+ 6,6	23,2	27,4
1961	46 200	314 800	835 200	496 900	+ 338 300	13,8	18,1	10,8	+ 7,3	21,8	25,7
1962	47 000	315 000	829 000	538 000	+ 291 000	13,5	17,6	11,4	+ 6,2	21,7	25,7

(a) Le taux non rectifié est calculé en rapportant le nombre de décédés de moins d'un an au nombre d'enfants nés vivants et déclarés vivants à l'état civil; le taux rectifié est calculé de la même façon, mais en ajoutant aux deux nombres précédents le nombre d'enfants nés vivants et décédés avant la déclaration à l'état civil (ces enfants sont légalement enregistrés avec les mort-nés).

III — PERSPECTIVES DE POPULATION

Dès qu'ont été obtenus les premiers résultats statistiques du recensement de 1962, l'I.N.S.E.E. a entrepris un ensemble de perspectives démographiques (population totale, population active, population scolaire) pour l'ensemble de la France et par régions, destinées en particulier à préparer le Ve plan. Le *Bulletin hebdomadaire de statistique* du 27 juillet 1963 a présenté les principaux résultats des perspectives de population totale jusqu'en 1986, en l'absence de migrations extérieures; nous en reproduisons ci-après quelques extraits commentés.

Les hypothèses adoptées

Comme d'habitude, ces perspectives de population sont des *perspectives conditionnelles*, établies pour différentes hypothèses de mortalité et de natalité.

Hypothèses de mortalité

Deux hypothèses de mortalité ont été retenues. Dans la première, qui fait décroître la mortalité, les durées moyennes de vie, qui étaient de 67,4 ans pour les hommes et 74,1 pour les femmes en 1960-61, passeraient respectivement à 72,9 et 77,7 en 1985. La seconde suppose la mortalité constante au niveau de la période 1960-1961.

L'hypothèse la plus probable est la première, car l'expérience passée montre que la mortalité ne cesse de diminuer à long terme, avec évidemment des fluctuations annuelles dues à des circonstances particulières (épidémies, grands froids); mais si la décroissance de la mortalité est quasi certaine, le rythme auquel on a supposé que cette décroissance s'effectuerait durant les vingt prochaines années n'est que vraisemblable et forcément assez imprécis. L'hypothèse de mortalité constante, par comparaison avec l'hypothèse de mortalité décroissante, permet d'apprécier les conséquences de la diminution de la mortalité sur l'évolution de la population et de sa structure par âge; pour les générations déjà nées, elle fournit une évaluation minimum, au-dessous de laquelle on ne saurait descendre.

Hypothèses de fécondité

On a calculé d'abord les perspectives de naissances légitimes, en évaluant la descendance des couples mariés chaque année (les perspectives de mariages ont été calculées suivant une hypothèse unique, basée sur l'observation de l'évolution récente de la nuptialité). Trois hypothèses de fécondité ont été retenues.

La première hypothèse, qui paraît la plus probable, suppose que la fécondité actuelle des couples restera la même au cours des prochaines années; ce niveau de fécondité est caractérisé par un nombre moyen d'enfants par couple de 2,4 (1).

Les deux autres hypothèses limitent l'éventail des évolutions qui paraissent possibles. Une hypothèse de fécondité décroissante suppose que la fécondité des couples atteindra en 1985 le niveau très bas qui s'était établi entre les deux dernières guerres; le nombre moyen d'enfants par couple serait ainsi de 2, inférieur de 17 % au niveau actuel. Une hypothèse de fécondité croissante suppose atteint en 1985 un nombre moyen d'enfants par couple de 2,8, supérieur de 17 % au niveau actuel; ce niveau est voisin des fécondités les plus élevées observées actuellement dans les pays occidentaux.

Ayant ainsi évalué le nombre de naissances légitimes, on a ajouté une évaluation du nombre de naissances illégitimes.

Évolution de la population totale

Le tableau 7 donne les effectifs globaux de population qui seraient atteints en 1970 et 1985 dans les différentes hypothèses.

TABLEAU 7. — *Perspectives d'évolution de la population totale*

		1968	1970	1985
Mortalité décroissante	Fécondité croissante		49 920	57 580
	Fécondité constante		49 840	56 010
	Fécondité décroissante		49 760	54 530
		47 570		
Mortalité constante	Fécondité croissante		49 630	55 980
	Fécondité constante		49 550	54 430
	Fécondité décroissante		49 480	52 970

L'éventail des possibilités en 1970 est encore très peu ouvert : de 49 500 000 à 49 900 000, soit un écart de 400 000 (moins de 1 %) entre les hypothèses extrêmes.

En 1985, l'éventail s'est évidemment ouvert, puisque l'écart entre les hypothèses extrêmes est d'environ 4 600 000; on doit cependant tenir compte du fait que les hypothèses extrêmes sont peu probables; on peut alors admettre que (toujours sans migrations) la population devrait être comprise entre 55 et 57 millions en 1985. La croissance en 22 ans serait ainsi de l'ordre de 7 à 9 millions.

Si l'on tient compte des migrations extérieures, qu'il est beaucoup plus difficile de prévoir, on peut simplement dire que le cap des 50 millions sera atteint avant 1970; à cette date, la population pourrait être de 51 millions d'habitants.

Dans ce qui suit, on retiendra uniquement l'hypothèse de *mortalité décroissante*, qui est la plus vraisemblable.

(1) Ce nombre est obtenu en divisant le nombre total d'enfants issus des couples mariés au cours d'une année par le nombre de ces couples; il tient donc compte implicitement des dissolutions de couples par décès d'un des conjoints ou par divorce; il est inférieur au nombre que l'on observe par exemple à un recensement sur les couples dont la femme a au moins 45 ans (familles complètes).

Évolution de la structure par âge

Le tableau 8 donne la répartition en trois grands groupes d'âge dans les trois hypothèses de fécondité (mortalité décroissante).

TABLEAU 8. — *Perspectives d'évolution de la structure par âge (%)*
(mortalité décroissante)

	Fécondité croissante			Fécondité constante			Fécondité décroissante		
	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
1963.	33,4	54,8	11,8	33,4	54,8	11,8	33,4	54,8	11,8
1970.	33,0	53,9	13,1	32,9	53,9	13,2	32,9	54,0	13,1
1975.	32,8	53,5	13,7	32,3	53,9	13,8	31,9	54,2	13,9
1980.	33,3	52,8	13,9	32,2	53,6	14,2	31,1	54,5	14,4
1985.	34,1	53,6	12,3	32,3	55,1	12,6	30,4	56,6	13,0

Le remplacement progressif des générations creuses de la dernière guerre par les générations nombreuses nées depuis 1946 s'accompagne d'une augmentation de la proportion des jeunes de moins de 20 ans, qui atteindra son maximum en 1966 avec 34 %. Ensuite, l'évolution est évidemment très variable suivant l'hypothèse de fécondité adoptée : si la fécondité reste constante, la proportion s'abaissera jusqu'au niveau de 32,3 % ou 32,2 %, atteint vers 1975, qui restera ensuite stable — avec une fécondité croissante, la proportion recommencerait à croître en fin de période, pour atteindre de nouveau 34 % en 1985 — avec une fécondité décroissante, la proportion ne cesserait de diminuer.

Il importe cependant de remarquer que, dans les trois hypothèses, le nombre des jeunes de moins de 20 ans sera plus élevé en 1985 que maintenant : respectivement 19 600 000, 18 200 000 et 16 800 000 contre 15 900 000 au 1^{er} janvier 1963.

La proportion des personnes de plus de 65 ans augmentera jusqu'en 1980, où elle sera comprise entre 13,9 et 14,4 %, contre 11,8 % en 1963; après cette date, l'arrivée des classes creuses de la guerre de 1914-1918 dans ce groupe entraînera une diminution de son importance relative.

Le « vieillissement » de la population, c'est-à-dire l'augmentation de la proportion des personnes âgées va donc se poursuivre. L'augmentation du nombre de personnes âgées sera plus forte encore, en valeur relative : de 5 600 000 en 1963 à 7 600 000 en 1980, l'accroissement sera de 2 000 000, soit 36 % environ.

Évolution du mouvement naturel (tableau 9)

L'évolution du nombre de mariages est la même quelle que soit l'hypothèse adoptée. L'arrivée progressive des classes nombreuses aux âges où les mariages sont le plus fréquents entraînera au cours des prochaines années une augmentation du nombre de mariages, qui ira s'accroissant jusqu'en 1968; ensuite la croissance se ralentira et le nombre de mariages tendra vers un plafond de 400 000 en 1985.

Le nombre de naissances commencera également par croître dans toutes les hypothèses, avec évidemment un rythme de croissance différent. Dans les hypothèses de fécondité croissante et constante, la croissance se poursuit jusqu'en 1985 pour atteindre les niveaux respectifs de 1 000 000 et 1 150 000 naissances; dans l'hypothèse de fécondité décroissante, un maximum serait atteint vers 1977, puis le nombre de naissances retrouverait en 1985

un niveau voisin du niveau actuel. De toute façon, il faut s'attendre à une augmentation du nombre des naissances jusqu'à 1975 au moins.

TABLEAU 9. — *Perspectives d'évolution du mouvement naturel*
(mortalité décroissante)

	Mariages (milliers)	Naissances (milliers)	Décès (milliers)	Accroissement		
				milliers	‰	
1958-1962	317	823	511	312	6,9	
1970 {	379	916	522	394	7,9	
						Fécondité croissante
						Fécondité constante
1985 {	400	1 154	559	595	10,3	
						Fécondité croissante
						Fécondité constante
		888	555	283	5,2	

Quant au nombre de décès, malgré la baisse de la mortalité, il augmentera régulièrement, en raison de l'accroissement de la population totale et surtout du nombre de personnes âgées.

L'accroissement annuel de la population est très variable suivant les hypothèses; en 1985, il varie de 283 000 à 595 000, soit de 5,2 ‰ à 10,3 ‰.

La croissance de la population française, phénomène nouveau apparu après la fin de la deuxième guerre mondiale, se poursuivra donc longtemps encore, avec toutes les conséquences que cela entraîne dans les divers secteurs de la vie économique et sociale.

Marcel CROZE